



## APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

**No DOS-1949**      Acquisition et service de maintenance des bacs de la Ville

**Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 2 novembre 2023 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4<sup>e</sup> étage, bureau 430.**

**Veuillez noter que nos bureaux seront fermés le 9 octobre 2023.**

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 2 novembre 2023 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.** Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

**DONNÉ À LAVAL**  
ce 2 octobre 2023

---

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe  
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim



## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donnée que tout intéressé peut se faire entendre par le comité exécutif de la Ville de Laval le mercredi 18 octobre à 9 heures en la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, Ville de Laval;

À cette séance il sera discuté de la demande de dérogation mineure suivante:

- Allée d'accès en cour latérale gauche d'une largeur de 14,96 mètres au lieu d'un maximum de 8 mètres et allée d'accès en cour latérale droite d'une largeur de 14,11 mètres au lieu d'un maximum de 8 mètres pour un bâtiment industriel existant sur le lot 6 458 039 du cadastre du Québec, soit au 405, boulevard Armand-Frappier.

DONNÉ À LAVAL  
Ce 2 octobre 2023

---

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe  
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim



## **AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal a adopté les règlements suivants:

Règlement numéro L-13010 décrétant l'acquisition, l'implantation et l'intégration d'une solution informatique d'«Assistant Virtuel» et décrétant un emprunt de 5 590 000 \$ à cette fin

### **Approbations requises:**

Adoption par le conseil municipal:	11 juillet 2023
Certificat de l'enregistrement des personnes habiles à voter:	1 <sup>er</sup> août 2023
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation:	19 septembre 2023

oooooooooooo

Règlement numéro L-13020 modifiant le Règlement numéro L-10909 décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation d'une partie des lots 1 505 707, 1 507 712 et 4 089 132 du cadastre du Québec afin de compléter l'emprise de la rue des Jacinthes et décrétant un emprunt de 293 000 \$ à cette fin

### **Approbations requises:**

Adoption par le conseil municipal:	11 juillet 2023
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation:	19 septembre 2023

oooooooooooo

AVIS est de plus donné que lesdits règlements sont présentement en vigueur, qu'ils sont déposés au bureau de la Greffière, au 3131, boulevard Saint-Martin, bureau 430 (4<sup>e</sup> étage), Ville de Laval, à la disposition et pour l'information de tous les citoyens et peuvent être consultés à la suite d'une demande par courriel à l'adresse [Reglements@laval.ca](mailto:Reglements@laval.ca).

DONNÉ À LAVAL  
CE 2 octobre 2023

---

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe  
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim